Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la CAF 67
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

ACCOLADES - CARON Delphine

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Formation/Action au déploiement et à la mise en oeuvre de la CTG - 2ème cycle - 1er module - CAF 67

MAJ : Samedi 21 novembre 2026

Contenu

ANNEXE 1 A L'avenant 1 de la convention EGOC / CAF du Bas-Rhin N°43/19

Programme

«Formation / Action au déploiement et à la mise en œuvre de la CTG »

2ème cycle de formation-action au déploiement et à la mise en œuvre de la CTG

Intervenant **: Delphine CARON**

Objectif professionnel : Accompagnement le déploiement et la mise en œuvre de la CTG de la Caf du Bas-Rhin et renforcer les compétences des équipes

Contexte de la mission

Les Conventions Territoriales Globales (CTG) s'inscrivent dans les orientations prioritaires de la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2018/2022. Il y est précisé que la stratégie de la CNAF se déploie au niveau départemental à travers les CPOG, les schémas départementaux des services aux familles (SDSF) et d'animation de la vie sociale (SDAVS), les plans d'accessibilité aux services et se décline localement dans les CTG conclues au niveau intercommunal,

voire communal pour ce qui concerne les plus grandes villes. Ces outils doivent permettre d'améliorer la régulation de l'offre et de la demande de services dans les territoires. Ainsi, il est attendu que les CTG soient déployées sur l'ensemble du territoire pour tendre vers un taux de couverture de 100% à atteindre pour chaque CAF à l'horizon 2022.

À ce jour, la CAF du Bas-Rhin a déjà bien avancé ce processus de déploiement des CTG sur le département et avait sollicité l'accompagnement de l'EGOC pour consolider sa méthode et conforter ses équipes. Ainsi, en 2019, 4 journées de formation-action ont été dispensées par Accolades. À la fin de ce premier cycle de formation, les équipes ont exprimé le souhait d'une prolongation de cet accompagnement afin de consolider leur expertise dans l'élaboration, l'animation et l'évaluation des CTG.

Au regard de l'expérience déjà acquise, la CAF du Bas-Rhin a repéré des enjeux spécifiques sur lesquelles, elle souhaite renforcer les compétences des équipes :

1) **Le changement de posture** qu'induit le pilotage des CTG auprès des Conseiller techniques ;

2) **Le partage des éléments clés de la conduite de projet** pour toutes les équipes projet ;

3) **Le suivi-évaluation des CTG** pour toutes les équipes projets, qui n'avait pas été abordé dans le premier cycle par manque de temps.

C'est dans ce contexte que l'EGOC présente de second cycle de formation d'appui au déploiement et à la mise en œuvre des CTG.

Le premier module vise à former et outiller les conseillers techniques dans le changement de posture induit par la nouvelle fonction de pilote des CTG

Dates : Les 5 et 6 mars 2020

Public : conseillers techniques, pilotes des CTG

Objectifs :

- Faire le point sur les démarches CTG engagées et analyser ce qui relève de la posture adoptée et de son impact sur la démarche,
- Identifier les éléments de posture de l'animateur facilitant la coopération et les démarches partenariales,
- Connaitre les principes de l'animation participative,
- Être outillés pour animer des démarches multi-acteurs.

{C}

{C} {C} {C}

Démarche pédagogique proposée / Méthodologie

Cette démarche de formation-action mobilise les acteurs à partir de leurs pratiques actuelles pour les amener à transformer celles-ci et les postures attachées au profit du déploiement de la CTG auprès des Collectivités du Bas-Rhin.

Elle se traduit ainsi par :

Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et permet la prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre

d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action). Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils viendront compléter la caisse à outils dont disposeront les animateurs des CTG sur les territoires.

intervenant

Delphine Caron, animatrice-formatrice

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

Une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
